

L’agriculture dans le département de Zuénoula (centre-ouest de la Côte d’Ivoire)

Agriculture in the department of Zuénoula (centre-west of Côte d'Ivoire)

¹KRA Koffi Siméon

Résumé

Le département de Zuénoula est situé dans le Centre-Ouest de la Côte d’Ivoire. Cette circonscription bénéficie de conditions naturelles favorables au développement agricole. Aussi, abrite-t-elle de nombreux acteurs de la filière agricole notamment ceux de la commercialisation des produits vivriers. Cette étude a pour objectif de présenter la production agricole dans le département de Zuénoula. La méthodologie adoptée se compose de la recherche documentaire, de l’observation, des entretiens et de l’enquête par le questionnaire. Pour ce faire, des fiches d’enquête ont été adressées à la direction départementale de l’agriculture, du développement rural et des productions vivrières, celle des ressources animales et halieutiques ainsi que la zone ANADER de Zuénoula. Un questionnaire a été aussi adressé à des commerçants de produits agricoles et à des paysans (cultivateurs comme éleveurs) pour la collecte des données. Les résultats indiquent que le département de Zuénoula a un système agricole varié. Il est constitué d’une part de la production végétale et d’autre part de la production animale. La production végétale se compose des cultures de rente telles que le cacao, le café, l’anacarde et la canne à sucre et les cultures vivrières (riz, arachide, igname, manioc, aubergine ...). La production animale est visible à travers l’élevage (volaille, petit bétail, gros bétail et pisciculture). La production végétale est beaucoup plus développée dans la sous-préfecture de Zuénoula alors que la sous-préfecture de Zanzra se présente comme le véritable bassin au niveau de la production animale. Le département de Zuénoula se positionne donc comme une véritable zone de production agricole en Côte d’Ivoire.

Mots-clés : Côte d’Ivoire, Zuénoula, Agriculture, Sécurité alimentaire

Abstract

The department of Zuénoula is located in the centre-west of Côte d'Ivoire. This district benefits from natural conditions favourable to agricultural development. It is also home to many players in the agricultural sector, particularly those involved in the marketing of food crops. The aim of this study is to present agricultural production in the department of Zuénoula. The methodology adopted consists of documentary research, observation, interviews and a questionnaire survey. To this end, survey forms were sent to the departmental directorate of agriculture, rural development and food production, the directorate of animal and fishery resources, and the ANADER zone in Zuénoula. A questionnaire was also sent to agricultural product traders and farmers (both crop and livestock farmers) for data collection. The results indicate that the Zuénoula department has a diverse agricultural system. It consists of crop production on the one hand and livestock production on the other. Crop production consists of cash crops such as cocoa, coffee, cashews and sugar cane, and food crops (rice, peanuts, yams, cassava, aubergines, etc.). Animal production is evident in livestock farming (poultry, small livestock, large livestock and fish farming). Crop production is much more developed in the sub-prefecture of Zuénoula, while the sub-prefecture of Zanzra is the real hub for animal production. The department of Zuénoula is therefore positioned as a genuine agricultural production area in Côte d'Ivoire.

Keywords : Côte d'Ivoire, Zuénoula, Agriculture, Food Security

Introduction

Le secteur agricole constitue un des piliers de l'économie de la Côte d'Ivoire. Ce qui lui a valu une place de choix dans la stratégie de relance économique du gouvernement (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2017, p8). En effet, l'agriculture occupe plus de la moitié de la population active du pays et représente plus de 25 % du PIB (FAO, 2005, p3). Cela est dû aux conditions géographiques et climatiques favorables à la production de nombreuses variétés de cultures. De ce fait, la Côte d'Ivoire se présente comme le premier producteur mondial de cacao et de noix de cajou (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2017, p8). Depuis les indépendances, l'économie de la Côte d'Ivoire repose sur l'agriculture. D'où cette célèbre phrase prononcée par le premier président Félix Houphouët-Boigny et qui est l'identité de la Côte d'Ivoire : « le succès de ce pays repose sur l'agriculture » (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2017, p10). Puissance agricole, la Côte d'Ivoire fait cependant face à un défi ; celui de l'autosuffisance alimentaire. Ainsi pour ne pas dépendre du reste du monde pour se nourrir, le pays entend se donner les moyens d'assurer sa sécurité et sa souveraineté alimentaire (Conseil National de Lutte contre la Vie Chère, 2023, p1). En effet, la balance commerciale du pays fait ressortir la sortie de devises évaluées à plus de 400 milliards de francs CFA par an pour les importations de viandes et abats, de poissons, de lait et de produits laitiers (E. C. DOVONOU, 2018, p29). Et pourtant, le secteur agricole en Côte d'Ivoire a bénéficié de plusieurs projets d'envergure en matière de renforcement des capacités, de diffusion des informations, de gestion des connaissances et de planification sur l'ensemble du territoire national.

La région de la Marahoué, située dans le Centre-Ouest forestier, dont fait partie le département de Zuénoula, bénéficie de conditions naturelles favorables au développement agricole. Le climat est de type tropical. La carte climatique de Koppen-Geiger classe le climat de la localité comme étant un climat chaud et humide caractérisé par 4 saisons dont 2 saisons humides et 2 saisons sèches (Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, 2015, p30). Le relief, relativement plat, est composé de bas plateaux dont l'altitude moyenne est de 250 mètres. Le réseau hydrographique est constitué du Bandama rouge ou la Marahoué et les rivières Baba, Ourené, Zabré, Ténére... (B. V. H. N'GUESSAN et *al*, 2017, p20). Le département se trouve entre les domaines guinéens et subsoudanais. La végétation est constituée de savane arborée ; zone de transition entre la forêt dense au sud et la savane du nord du pays. Ces conditions naturelles favorables contribuent au développement agricole dans la région. De plus, le département de Zuénoula dispose de nombreux acteurs dans le domaine agricole notamment dans la commercialisation des produits vivriers. Ces acteurs particulièrement des femmes

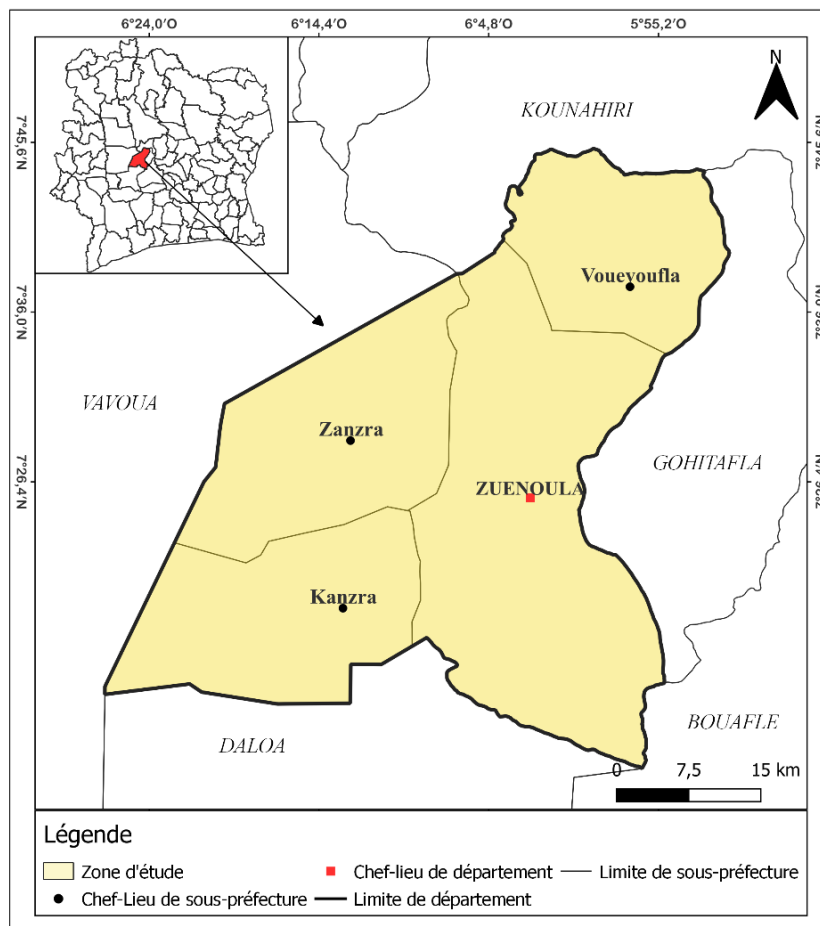
comme Nanti Lou Rosalie, Zamblé Lou Irié Madeleine, Irié Lou Collecte ou Botti Lou Rosalie ont été à l’initiative de lancement des coopératives et de la création de la première fédération de coopératives de vivrier en Côte d’Ivoire (M. TOPE, K. S. KOUAKOU., 2019, p626). Au vu de ce qui précède, notre objectif est de faire un inventaire de la situation agricole au niveau du département. Notre préoccupation est donc la suivante : comment se présente l’agriculture dans le département de Zuénoula ? Pour la réponse à cette interrogation, nous allons faire l’inventaire de la production agricole dans ce département.

1. Méthodologie

1.1. Présentation de la zone d’étude

Le département de Zuénoula est situé dans le centre-ouest de la Côte d’Ivoire ; dans la région de la Marahoué. Il est limité au nord par le département de Kounahiri, au sud par les départements de Daloa et de Bouaflé, à l’ouest par le département de Vavoua et à l’est par le département de Gohitafla (figure 1). Sa population est estimée à 521 475 habitants (RGPH, 2021).

Figure 1 : Localisation de la zone d’étude



1.2. Techniques de collecte des données

Pour cette étude, plusieurs techniques de collecte de données ont été utilisées. Ce sont la recherche documentaire, l'observation directe, les entretiens et l'enquête par le questionnaire. Pour ce qui est de la recherche documentaire, les documents spécialisés auxquels nous avons eu recours sont des travaux de recherche (mémoires, rapports, articles...). L'observation directe a permis d'avoir une idée de l'ampleur de la production agricole que ce soit sur des marchés ou dans des champs. En ce qui concerne les guides d'entretien, nous avons eu des échanges avec le directeur départemental des ressources animales et halieutiques, le directeur départemental de l'agriculture, du développement rural et des productions vivrières et le chef de zone de l'ANADER. Nous avons aussi échangé avec des autorités administratives notamment des sous-préfets et coutumiers à savoir des chefs de villages et de communautés.

Les données statistiques ont été fournies par la direction départementale des ressources animales et halieutiques, celle de l'agriculture, du développement rural et des productions vivrières et l'ANADER de Zuénoula. L'enquête par le questionnaire a permis de collecter des informations sur la production agricole de la localité. A ce niveau, un échantillonnage a été fait. Par la méthode du choix raisonné, nous avons interrogé 200 acteurs dans les 4 sous-préfectures que compte le département. Nos enquêtes ont été réalisées aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine. Ainsi, nous avons interrogé 20 acteurs en zone urbaine et 30 en zone rurale par sous-préfecture. Nous avons interrogé 2 catégories d'acteurs. Ce sont d'une part des commerçants de produits agricoles et d'autre part des paysans.

Les commerçants ont été interrogés sur les marchés urbains et des magasins d'achat de productions agricoles des chefs-lieux de sous-préfecture. Les paysans quant à eux ont été interrogés dans les localités rurales. Il s'agit aussi bien des acteurs de la production végétale qu'animale. Au niveau des villages, nous avons enquêté dans 5 villages. Le choix de ceux-ci est guidé par nos entretiens auprès des autorités étatiques. Il s'agit de Pohizra 1 et Gouatifla dans la sous-préfecture de Zuénoula, Ourouzra dans la sous-préfecture de Zanzra, Gouéhizra dans la sous-préfecture de Kanzra et Brouzra dans la sous-préfecture de Vouévoufla. Au niveau des commerçants, le questionnaire a particulièrement porté sur l'origine des produits agricoles en leur possession ainsi que leur aire de distribution. En ce qui concerne les paysans, le questionnaire a porté principalement sur les types de produits cultivés, les superficies ainsi que les quantités produites. Le tableau 1 présente la population enquêtée.

Tableau 1 : Répartition des acteurs enquêtés selon la localité

Sous-préfecture	Localité enquêtée	Statut	Effectif enquêté
Zuénoula	Zuénoula	Ville	20
	Pohizra 1	Village	15
	Gouatifla	Village	15
Zanzra	Zanzra	Ville	20
	Ourouzra	Village	30
Kanzra	Kanzra	Ville	20
	Gouéhizra	Village	30
Vouévoufla	Vouévoufla	Ville	20
	Bouzra	Village	30
Total			200

Source : K. S. KRA, 2025

Le traitement des données a été fait par un procédé informatique qui a permis de générer des tableaux statistiques ; lesquels sont appuyés par des illustrations photographiques. Toutes les informations recueillies ont été saisies sur du matériel informatique. La carte a été traitée à l'aide du logiciel Adobe Illustrator CS.

2. Résultats

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie du département de Zuénoula. Le système agricole de la localité est varié. Il est composé d'une part de la production végétale et d'autre part de la production animale. La production végétale se compose des cultures de rente et des cultures vivrières. La production animale, quant à elle, est composée des volailles, du petit bétail, du gros bétail et de la pisciculture.

2.1. L'agriculture de rente

Le département de Zuénoula est une zone productrice de cultures de rente. Ce sont notamment le cacao, le café, l'anacarde et la canne à sucre. Le tableau 2 présente la situation des principales cultures de rente de la localité en ce qui concerne les superficies et les productions.

Le cacao est la principale culture commerciale du département de Zuénoula. Il est la plus importante culture en termes de production avec 369 230 tonnes. Sa superficie est de 826 hectares.

Tableau 2 : Superficie en hectare et production en tonne des cultures de rente dans le département de Zuénoula en 2024

Sous-préfecture		Zuénoula	Zanzra	Kanzra	Vouévoufla	Total
Cacao	Production	301 376	0	67 854	0	369 230
	Superficie	678	0	148	0	826
Café	Production	47 864	0	22 388	0	70 252
	Superficie	124	0	58	0	182
Anacarde	Production	28 715,5	5713,95	5569,3	5689,75	45 688,5
	Superficie	52 210	10389	10 126	10 345	83 070

Source : ANADER- Zuénoula, 2024

Cette production provient majoritairement de la sous-préfecture de Zuénoula avec 301 376 tonnes. Ce qui représente 81,62%. La sous-préfecture de Kanzra avec 67 854 tonnes ; soit 18,38% complète cette production. Le café occupe le deuxième rang de la production départementale des cultures de rente avec une production de 70 252 tonnes. Il occupe 182 hectares. A l’instar du cacao, sa production provient des sous-préfectures de Zuénoula et de Kanzra. La sous-préfecture de Zuénoula arrive en tête de la production avec 47 864 tonnes ; soit 68,13%. Elle est suivie de la sous-préfecture de Kanzra avec 22 388 tonnes. Ce qui représente 31,87%. L’anacarde occupe le troisième rang des cultures de rente du département avec 45 688,5 tonnes. Cependant, elle est la première culture de rente en termes de superficie avec 83 070 hectares. Sa faible production s’explique par le fait qu’elle est une culture récente par rapport au café et au cacao. Contrairement à celles-ci, elle est présente dans tout le département. La production provient en grande partie de la sous-préfecture de Zuénoula avec 28 715,5 tonnes ; soit 62,85%. Elle est suivie de la sous-préfecture de Zanzra avec 5713,95 tonnes. Ce qui représente 12,51%. Les sous-préfectures de Vouévoufla avec 5689,75 tonnes et de Kanzra avec 5569,3 tonnes arrivent respectivement en troisième et quatrième position. Au niveau de la canne à sucre, elle est produite majoritairement de façon industrielle par l’Unité Agricole Intégrée (UAI) de la société SUCRIVOIRE (photo 1 et 2). Sa superficie en 2024 est de 442 319,28 hectares pour une production de 8380,02 tonnes (Direction Départementale de l’agriculture, du développement rural et des productions vivrières - Zuénoula, 2024). La production industrielle couvre une superficie de 423 197,98 hectares ; soit 95,68%. La production villageoise avec 19 121,30 hectares ne représente que 4,32%.

Photo 1 : Un chargement de bouture de canne à sucre dans l'Unité Agricole Intégrée de la SUCRIVOIRE de Zuénoula



Source : K. S. KRA, 2025

Sur cette photo, on aperçoit des ouvriers. Ceux-ci chargent un tracteur de boutures de canne à sucre. Ces boutures sont plantées de façon industrielle par la société sucrière. La présence du tracteur et le volume des boutures témoignent d'une production importante.

Photo 2 : Un tracteur en pleine activité à l'Unité Agricole Intégrée de la SUCRIVOIRE de Zuénoula



Source : K. S. KRA, 2025

La photo 2 présente un tracteur en pleine activité de labour ; preuve d'une agriculture mécanisée et donc moderne qui contraste avec les autres spéculations agricoles du département.

2.2. L'agriculture vivrière, un secteur productif important dans le département de Zuénoula

La production vivrière du département de Zuénoula se compose des féculents, des céréales et des légumineuses. Ces cultures occupent une place importante dans le département. Cela fait de la localité un grenier de la production alimentaire nationale. La commercialisation de ces productions vivrières est dominée par les femmes. Ce qui contribue fortement à l'autonomisation de la femme surtout celle des villages. La production céréalière est dominée par le riz et le maïs. La situation de production de céréales dans le département est présentée par les données du tableau 3.

Tableau 3 : Superficie en hectare et production en tonne des céréales dans le département de Zuénoula en 2024

Céréale		Zuénoula	Zanzra	Kanzra	Vouévoufla	Total
Riz pluvial	Superficie	1235	451	216	157	2059
	Production	9571,25	3202,1	1512	1177,5	15 462,85
	Rendement	7,75	7,1	7	7,5	7,34
Riz irrigué	Superficie	627	324	279	66	1296
	Production	5016	2592	1953	562	10 023
	Rendement	8	8	7	7	7,5
Riz de bas-fond	Superficie	384	179	128	88	779
	Production	2688	1253	896	616	5453
	Rendement	7	7	7	7	7
Maïs	Superficie	1343	780	346	234	2703
	Production	13 430	7800	3460	2340	27 030
	Rendement	10	10	10	10	10

Source : ANADER- Zuénoula, 2024

La lecture du tableau 3 laisse entrevoir que le maïs est la première céréale cultivée dans le département de Zuénoula du point de vue de la superficie emblavée avec 2703 hectares. Ce qui correspond à 39,53% de la superficie céréalière du département. Le maïs est également la première production céréalière avec 20 703 tonnes. La sous-préfecture de Zuénoula arrive en tête de la production avec 13 430 tonnes ; soit 49,69%. Elle est suivie de la sous-préfecture de Zanzra avec 7800 tonnes ; soit 28,86%.

En ce qui concerne le riz, plusieurs variétés sont cultivées. Ce sont le riz pluvial, le riz irrigué et le riz de bas-fond. Le riz pluvial est la variété la plus cultivée dans le département. Sa production est de 15 462,85 tonnes pour une superficie de 2059 hectares. La grande partie de la production provient de la sous-préfecture de Vouévoufla avec 1177,5 tonnes. Elle est suivie

de la sous-préfecture de Zuénoula avec 9571 tonnes Le riz irrigué est la seconde variété de riz la plus répandue dans le département. Il occupe 2052 hectares pour une production de 10 023 tonnes. La sous-préfecture de Zuénoula avec 5016 tonnes arrive en tête de la production. Elle est suivie de la sous-préfecture de Zanzra avec 2592 tonnes. Le riz de bas-fond est la dernière variété de riz cultivée dans le département. La superficie aménagée est de 779 hectares avec une production de 5453 tonnes. Il est largement produit dans la sous-préfecture de Zuénoula avec 2688 tonnes. La sous-préfecture de Zanzra arrive en deuxième position de la production avec 1253 tonnes.

En dehors des céréales, les féculents aussi occupent une place de choix dans le département de Zuénoula. Ce sont les tubercules comme le manioc, l'igname, le taro... et la banane plantain. Les tubercules largement produits sont l'igname et le manioc. Le tableau 4 présente la situation de la production de féculents dans le département.

Tableau 4 : Superficie en hectare et production en tonne des féculents dans le département de Zuénoula en 2024

Féculents		Zuénoula	Zanzra	Kanzra	Vouévoufla	Total
Igname	Superficie	38	23	17	14	92
	Production	294,5	172,5	106,25	80,5	653,75
	Rendement	7,75	7,5	6,25	5,75	6,82
Manioc	Superficie	1865	504	642	220,5	3231,5
	Production	9325	2016	2568	882	14791
	Rendement	5	4	4	4	4,25
Banane plantain	Superficie	75	52	33	25	185
	Production	895	675	451	263	2284
	Rendement	12	13	13,67	10,52	12,3

Source : ANADER- Zuénoula, 2024

A l'analyse du tableau 4, le manioc arrive en tête de la production de féculent. Cela se perçoit tant du point de vue de la superficie que de la production. Il occupe 3231,5 hectares pour une production de 14 791,5 tonnes. La plus grande partie de sa production est concentrée dans la sous-préfecture de Zuénoula avec 9325 tonnes ; soit 63,04%. La sous-préfecture de Kanzra, avec 2568 tonnes ; soit 17,36%, arrive en deuxième position. Ces 2 sous-préfectures assurent 80,4% de la production départementale du manioc. La banane plantain arrive en deuxième position au niveau de la production de féculents. Elle occupe 185 hectares pour une production de 2284 tonnes. La sous-préfecture de Zuénoula avec 895 tonnes ; soit 39,19% arrive en tête de la production. Elle est suivie de la sous-préfecture de Zanzra avec 675 tonnes. L'igname arrive en dernière position. Sa production est de 653,75 tonnes pour une superficie de 92 hectares.

Elle provient en grande partie de la sous-préfecture de Zuénoula avec 38 tonnes équivalant à 41,3%.

Les légumineuses sont également présentes dans le paysage agricole du département de Zuénoula. Les principales cultures maraichères du département de Zuénoula sont l'arachide, la tomate, les aubergines et le piment (photo 3). Leur production est illustrée par les données du tableau 5.

Tableau 5 : Superficie en hectare et production en tonne des légumineuses dans le département de Zuénoula en 2024

Légumineuses		Zuénoula	Zanzra	Kanzra	Vouévoufla	Total
Arachide	Superficie	7	5	4	4	20
	Production	55	36	28	22	141
	Rendement	7,9	7,2	7	5,5	6,89
Tomate	Superficie	8	7	4	6	25
	Production	105	88	54	78	275
	Rendement	13,12	12,57	13,5	13	13
Piment	Superficie	2	1	0,75	1,25	5
	Production	11,5	5,86	4	6	27,36
	Rendement	5,75	5,86	5,33	4,8	5,44
Aubergines	Superficie	7,5	3,25	2,65	1,6	15
	Production	80	44	35	16	175
	Rendement	10,66	13,54	13,21	10	20

Source : ANADER- Zuénoula, 2024

A l'analyse du tableau 5, la tomate est la principale légumineuse du département avec 275 tonnes. La sous-préfecture de Zuénoula, avec 105 tonnes, assure près de la moitié de cette production. Elle est suivie de la sous-préfecture de Zanzra avec 88 tonnes. L'aubergine est la deuxième spéculation maraichère du département. Sa production est de 175 tonnes. Elle provient principalement de la sous-préfecture de Zuénoula avec 80 tonnes ; soit 45,71%. L'arachide avec 141 tonnes arrive en troisième position. L'arachide vient en troisième position de la production de légumineuses avec 141 tonnes pour une superficie de 20 hectares. La sous-préfecture de Zuénoula, avec 55 tonnes ; soit 39,01%, arrive en première position. Elle est suivie de la sous-préfecture de Zanzra avec une production de 36 tonnes. Le piment, avec une superficie de 5 hectares pour une production de 27,36 tonnes, arrive en dernière position dans cette catégorie. Il est produit en grande quantité dans la sous-préfecture de Zuénoula avec 11,5 tonnes.

Photo 3 : Séchage du piment à Gouatifla



Source : K. S. KRA, 2025

Sur cette photo, nous apercevons cette femme. Avec un bois dans la main, elle étale son piment au soleil devant sa cour. En effet, le piment est vendu soit frais, soit séché. Le séchage permet aussi sa conservation.

2.3. Élevage et pêche : des secteurs d'activité en plein essor dans le département de Zuénoula

L'élevage est une activité en plein essor dans le département de Zuénoula. En effet, la localité se prête à l'activité d'élevage de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles mais aussi de la pisciculture. Le département dispose de nombreux atouts, à savoir un relief non contraignant, un climat doux et ensoleillé, une végétation majoritairement savanicole et de nombreux cours d'eau dont le fleuve Bandama. Aujourd'hui, la population s'intéresse de plus en plus à l'élevage. Le tableau 6 montre un aperçu de la situation de l'élevage dans le département.

Tableau 6 : Situation de l'élevage dans le département de Zuénoula en 2024

Sous-préfecture		Bovins	Ovins	Caprins	Volailles	Porcins
Zuénoula Commune	Nombre d'éleveurs	21	44	53	22	8
	Nombre d'élevages	21	54	87	22	8
	Effectifs d'animaux	1437	2301	3254	24 415	623
Zanzra	Nombre d'éleveurs	80	38	133	31	7
	Nombre d'élevages	80	138	233	31	7
	Effectifs d'animaux	4790	12 642	24 230	18 536	504
Kanzra	Nombre d'éleveurs	46	12	123	13	5
	Nombre d'élevages	46	54	123	13	5
	Effectifs d'animaux	1862	6420	17 206	7108	77
Vouévoufla	Nombre d'éleveurs	5	17	109	13	4
	Nombre d'élevages	5	85	209	13	4
	Effectifs d'animaux	528	9187	12 241	7850	51
TOTAL	Nombre d'éleveurs	146	111	352	73	24
	Nombre d'élevages	146	311	652	73	24
	Effectifs d'animaux	8617	30 550	56 931	54 907	1255

Source : Direction Départementale des Ressources Animales et Halieutiques, Zuénoula, 2024

L'analyse du tableau 6 montre que le cheptel dans le département de Zuénoula est varié. Il est composé de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles. Au niveau des volailles, l'élevage des poulets traditionnels est le plus pratiqué. On dénombre 28 000 têtes. La sous-préfecture de Zanzra avec 14 320 têtes ; soit 51,14% arrive en première position de la production. Elle est suivie de la sous-préfecture de Vouévoufla avec 6425 têtes. Les poulets chair arrivent en deuxième position avec 24 398 têtes. Cette production provient en grande partie de la commune de Zuénoula avec 18 222 têtes. Les poulets ponte sont les moins représentés avec 2509 têtes dont 1724 sont produits dans la commune de Zuénoula. Pour ce qui est des porcs, la production est de 1255 têtes et provient principalement de la sous-préfecture de Zanzra. En ce qui concerne les ruminants, les caprins sont les plus représentés avec 56 931 têtes. L'élevage de caprins est le plus pratiqué dans la sous-préfecture de Zanzra avec 24 230 têtes ; soit 42,36%. Elle est suivie de la sous-préfecture de Kanzra avec 17 206 têtes. Les ovins arrivent en deuxième position avec 30 550 têtes. La sous-préfecture de Zanzra avec 12 642 têtes concentre l'essentiel de la production ovine. L'élevage des bovins est le moins développé dans le département de Zuénoula. Les bovins sont de 8555 têtes alors que ceux de la culture attelée ne représentent que 62 têtes. L'élevage de bovins est aussi le plus pratiqué dans la sous-préfecture de Zanzra avec 4780 têtes ; soit 55,87%.

Les activités de pêche ainsi que la pisciculture sont aussi pratiquées dans le département de Zuénoula comme le montre les tableaux 7 et 8. En effet, le réseau hydrographique y est

favorable. Il est constitué du Bandama rouge ou la Marahoué et les rivières Baba, Ourené, Zabré, Ténére....

Tableau 7 : Situation de la pisciculture dans le département de Zuénoula en 2024

Sous-préfecture	Nombre de pisciculteurs	Nombre d'étangs	Superficie des Etangs (are)
Zanzra	4	11	30 400

Source : Direction Départementale des Ressources Animales et Halieutiques, Zuénoula, 2024

La sous-préfecture de Zanzra est la zone de fort développement de la pisciculture au niveau du département de Zuénoula. La superficie des étangs piscicoles est de 30 400 ares.

Tableau 8 : Situation de la pêche dans le département de Zuénoula en 2024

Sous-préfecture	Nombre de pêcheurs	Quantité de poissons frais pêchés (tonne)	Quantité de Poissons transformés (tonne)	Nombre de mareyeurs	Nombre de transformateurs / trices
Zuénoula Commune	8	71 302	17 540	9	10
Zanzra	4	2923	2450	2	2
Kanzra	0	0	320	0	1
Vouevoufla	0	0	190	0	1
Total	12	74 225	20 500	11	14

Source : Direction Départementale des Ressources Animales et Halieutiques, Zuénoula, 2024

A l'analyse du tableau 8, la quantité de poissons frais pêchés en 2024 dans le département de Zuénoula est de 74 225 tonnes. Cette pêche offre plusieurs produits notamment le silure, le tilapia, la carpe et le mâchoiron et occupe un nombre important d'acteurs depuis les mareyeurs jusqu'aux transformateurs.

3. Discussion

Nos résultats révèlent d'abord que l'agriculture est un secteur d'activité prépondérant dans le département de Zuénoula. Elle est composée de la production végétale qui porte sur les cultures de rente telles que le cacao, le café, l'anacarde et la canne à sucre. Nos résultats attestent ensuite qu'en dehors des cultures de rente, le département produit également en grande quantité les cultures vivrières. Ce sont notamment le riz, l'arachide, l'igname, le manioc, la banane plantain ou l'aubergine. Nos résultats indiquent enfin que malgré l'importance de la production végétale, la production animale n'est pas absente. L'élevage est fortement présent dans le département de Zuénoula. Il s'agit non seulement des bovins, des caprins, des ovins, des porcins et la volaille mais aussi la pisciculture. Ces résultats sont confirmés par d'autres auteurs. A ce propos, B. V. H. N'GUESSAN, (2017, p19) indique que la région de la Marahoué, située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire est une zone à forte activité agricole. Des auteurs ont insisté sur les différentes

spéculations agricoles du département. Dans cette veine, K. E. YAO (2021, p16) précise que le manioc, autrefois consacré à l'autoconsommation, est progressivement devenu une culture commerciale à Zuénoula. La transformation et la commercialisation du manioc et ses dérivés occupent désormais une place de choix dans les activités économiques tant en zone rurale qu'en zone urbaine. Des producteurs, des grossistes et des détaillants en font un fonds de commerce prospère. Zuénoula a produit 30% du volume national de manioc selon l'ANADER en 2016. Pour ce qui est de la canne à sucre, O. F. TIALOU et *al.*, (2021, p595), révèlent que la Côte d'Ivoire compte quatre complexes industriels. Ce sont Ferké I et Ferké II au nord, Borotou et Zuénoula au centre-ouest. Ces localités sont les principales zones de production de canne à sucre et de sucre au niveau de la Côte d'Ivoire. Les Unités Agricoles Intégrées (UAI) de SUCRIVOIRE de Borotou et de Zuénoula disposent non seulement de grandes superficies de plantations, mais ont pour principale activité la culture, l'exploitation, le développement des plantations de canne à sucre et la production de la canne à sucre. L'Unité Agricole Intégrée de Zuénoula s'étend sur une superficie de 11 000 hectares dont 6223,22 hectares de plantations industrielles. En ce qui concerne le café et le cacao, le département de Zuénoula a produit 1356 tonnes de café et 2032 tonnes de cacao pour la campagne 2000-2001 (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 2007, p14).

Conclusion

Le département de Zuénoula est une région foncièrement agricole. Il se distingue par ses performances en production agricole et la diversité de ces cultures. Celles-ci englobent autant la production végétale qu'animale. Le département produit abondamment les cultures de rente que sont le cacao, le café, l'anacarde et la canne à sucre. Il est aussi une grande zone de production de produits vivriers notamment les féculents, les céréales et les légumineuses. De par sa situation agricole, le département de Zuénoula joue un rôle important dans l'approvisionnement des principaux centres urbains du pays en denrées alimentaires notamment le maïs, le riz, l'arachide, l'aubergine, la tomate, le piment etc. la production végétale provient en grande partie de la sous-préfecture de Zuénoula. Au niveau de la production animale, elle est également importante et variée. Elle porte sur les bovins, les caprins, les ovins, les porcins, la volaille et la pisciculture. La sous-préfecture de Zanzra se caractérise par ses performances tant au niveau de la viande que du poisson. Malheureusement, cette agriculture est encore traditionnelle en dehors de la culture de la canne à sucre qui connaît une production industrielle. Un accent particulier doit donc être mis sur la localité afin de booster davantage cette production dans le cadre de la politique agricole nationale et surtout dans une perspective de sécurité et de

souveraineté alimentaire. Il faut, pour cela, apporter des appuis à la production, à la transformation et à la mise en marché surtout en ce qui concerne les productions vivrières.

Références bibliographiques

Conseil National de Lutte contre la Vie Chère, 2023, *Souveraineté et sécurité alimentaire : le secteur du vivrier en Côte d'Ivoire*, Bulletin d'information, N° 26, 10p

DOVONOU Enonkpon Christian, 2018, *Etat des filières laitières dans les 15 pays de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad* ; Annexe 4 : Fiche Côte d'Ivoire, Rapport, Le Hub Rural, CIRAD, France, Campus de Baillarguet, 29p

FAO, 2005, *Profil de Pays – Côte D'Ivoire*, Rapport, 15 p.

Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, 2015, *Etudes monographiques et économiques des districts de Côte d'Ivoire : District du Sassandra-Marahoué*, Abidjan, DGATOR, 322p

Ministère de l'agriculture, 2007, *Annuaire des Statistiques agricole*, Abidjan, Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique, 85p

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2017, *Recensement des exploitants et exploitations agricoles 2015*, Vol 1 : Synthèse des résultats du REEA, Abidjan, 58p

N'GUESSAN Bi Vami Hermann, SALEY Mahaman Bachir, OGA Yeï Marie Solange, YAPI Assa Fabrice, BIEMI Jean, KOUADIO Affian, 2017, « Caractérisation de la sécheresse hydrologique dans la région de la Marahoué (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) », in *International Journal of Engineering Science (IJESI)*, Vol 6 Issue 12, pp 19-27

TIALOU Oueuga Florence, YAPI Freddy Arnaud, KLA Konan, BORAUD Kama N'takpé Maxime, 2021, « Adventices majeures des parcelles industrielles de canne à sucre des unités agricoles intégrées en Côte d'Ivoire », in *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, pp 595-608

TOPE Michelle, KOUAKOU Kan Samuel, 2019, « Usage et pratiques des outils de communication chez les femmes analphabètes du secteur du vivrier en Côte d'Ivoire », in *SLC*, N°13, pp 625-640

YAO Kouassi Ernest, 2021, « Impact socio-économique et environnemental de la valorisation du manioc à Zuénoula (centre-ouest, Côte d'Ivoire) », in *International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI)*, Vol 10, Issue 9, Ser.III, pp 15-29

Auteur

¹Enseignant-Chercheur, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Département de Géographie, krakoffisiméon06@gmail.com